UE3.15 – SILAE, LES PROFILS UTILISATEURS

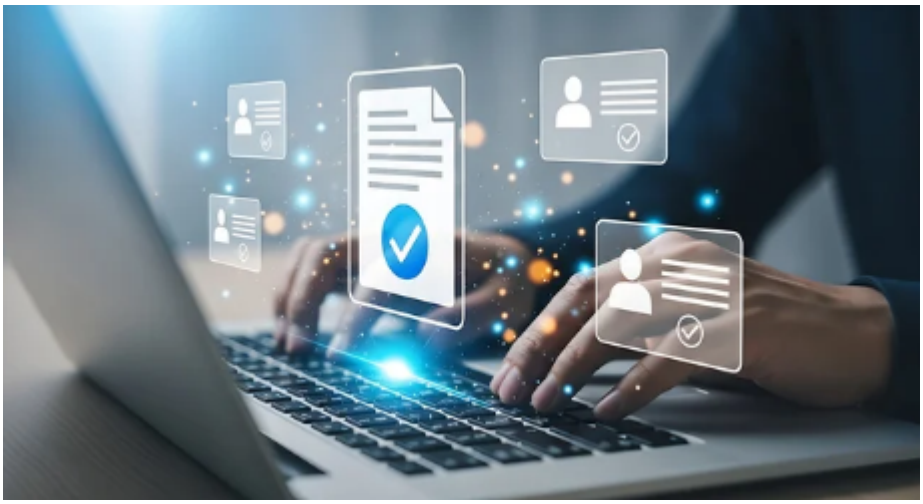

Paramétrage des primes par profil utilisateur

Introduction

https://youtu.be/4TfSCIz0ME4

Le choix du code du profil utilisateur

https://youtu.be/2VfCb15iIVU

Comprendre la logique du profil utilisateur dans Silae

Deux possibilités :

1. Code PCN01

2. Code libre

🧠 **Logique métier**

Un profil utilisateur est une structure collective de primes personnalisées.

Il sert à :

- Uniformiser un paramétrage
- Éviter les oublis individuels
- Sécuriser la cohérence bulletin / DSN

👉 C'est un outil d'industrialisation de la paie.

Pourquoi un profil utilisateur est-il utile dans Silae ?

Bonnes réponses

- Pour uniformiser un paramétrage

Mauvaises réponses

- Pour simplifier la saisie des absences
- Pour automatiser la génération des contrats

Optimisation des processus de gestion des primes

> Un profil utilisateur dans Silae permet de centraliser et standardiser les paramètres liés aux primes personnalisées. Cela garantit une homogénéité dans les paramétrages, réduit les risques d'erreurs ou d'oublis individuels et assure une cohérence entre les bulletins de paie et les déclarations sociales nominatives (DSN).

Dans quel cas un profil utilisateur peut-il sécuriser la cohérence bulletin / DSN ?

Bonnes réponses

- Lorsqu'il est utilisé comme structure collective de primes personnalisées

Mauvaises réponses

- Lorsqu'il est utilisé pour simplifier la saisie des absences

- Lorsqu'il est utilisé comme outil de gestion des congés

Optimisation des primes pour une paie cohérente

> Un profil utilisateur permet de centraliser les primes personnalisées dans une structure collective. Cette organisation garantit que les informations relatives aux primes sont uniformes et cohérentes entre les bulletins de paie et les déclarations sociales nominatives (DSN), réduisant ainsi les risques d'erreurs ou d'incohérences.

PCN01 : Quand et pourquoi l’utiliser ?

- 🟢 **Fonctionnement**

> - Application automatique à tous les salariés
>
> - Un seul PCN01 par dossier
>
> - Peut contenir plusieurs primes

- 🧠 **Cas d’usage concrets**

> ✓ Prime de 13ème mois applicable à toute l’entreprise
> ✓ Prime d’habillage conventionnelle
> ✓ Prime d’assiduité collective
> ✓ Prime transport systématique

- ⚠️ **Point de vigilance**

> Même si PCN01 est automatique :
>
> - Il est possible de restreindre certaines primes à un groupe de salariés
>
> - Il faut vérifier les exclusions (ex : temps partiel, apprentis)

Dans quel cas le PCN01 est-il utilisé automatiquement pour tous les salariés ?

Bonnes réponses

- Lorsqu’il s’agit d’une prime applicable à toute l’entreprise

Mauvaises réponses

- Lorsqu’il s’agit d’une prime individuelle spécifique
- Lorsqu’il s’agit d’une prime liée à un temps partiel

Primes collectives et application automatique

> Le PCN01 est conçu pour gérer automatiquement les primes collectives applicables à tous les salariés d'une entreprise. Il permet d'intégrer des primes comme le 13ème mois ou les primes d'habillage, sans intervention manuelle. Cependant, il est possible de limiter certaines primes à des groupes spécifiques ou d'exclure certains salariés selon leur statut.

Quels types de primes peuvent être inclus dans un PCN01 ?

Bonnes réponses

- Les primes d’habillage conventionnelles

Mauvaises réponses

- Les primes de performance individuelle
- Les primes exceptionnelles ponctuelles

Primes collectives et systématiques dans le PCN01

> Le PCN01 permet d'intégrer des primes applicables à l'ensemble des salariés d'une entreprise, comme les primes d'habillage conventionnelles. Ces primes sont définies pour être automatiques et collectives, mais il est possible de les restreindre à certains groupes ou d'exclure des catégories spécifiques, comme les temps partiels ou les apprentis.

Code libre : Quand l’utiliser ?

- 🟢 **Fonctionnement**

> - Création d’un code personnalisé
>
> - Affectation manuelle au salarié ou en masse
>
> - Pas d’automatisation globale

- 🧠 **Cas d’usage concrets**

> ✓ Prime commerciale pour l'équipe commerciale uniquement
> ✓ Prime d'astreinte pour le service technique
> ✓ Prime spécifique à un site
> ✓ Prime liée à un accord d'entreprise restreint

Dans quel cas un code libre peut-il être utilisé pour une prime spécifique ?

Bonnes réponses

- Lorsqu'elle est liée à un accord d'entreprise restreint

Mauvaises réponses

- Lorsqu'elle est liée à une prime annuelle obligatoire
- Lorsqu'elle est liée à une augmentation générale des salaires

Utilisation ciblée des codes libres

> Un code libre est utilisé pour des primes spécifiques nécessitant une personnalisation, comme celles liées à des accords d'entreprise restreints. Il permet une gestion manuelle ou en masse, sans automatisation globale, et s'adapte à des besoins précis, tels que des primes pour des équipes ou des sites spécifiques.

Pour quelle raison un code libre est-il utile pour une prime d'astreinte ?

Bonnes réponses

- Pour l'affecter uniquement au service technique

Mauvaises réponses

- Pour l'affecter à tous les salariés
- Pour l'automatiser globalement

Gestion ciblée des primes spécifiques

> Un code libre permet de créer une prime d'astreinte personnalisée et de l'attribuer uniquement aux salariés concernés, comme ceux du service technique. Cette méthode garantit une gestion précise et évite une affectation globale ou automatique, en respectant les besoins spécifiques de l'organisation.

Ajout d’une prime dans le profil : le travail technique

Ce qu’il faut **contrôler** absolument :

- Le type de prime (soumise / exonérée)
- L’assujettissement social (URSSAF, retraite, CSG-CRDS)
- L’impact sur la réduction générale
- L’intégration dans le brut fiscal
- Le code DSN associé
- Le plafond de Sécurité sociale
- Le prorata automatique

⚠️ **Erreurs** fréquentes

- Mauvais paramétrage du brut fiscal
- Prime non soumise intégrée par erreur au calcul des cotisations
- Oubli du code DSN → anomalie en bloc 51
- Prime impactant la réduction Fillon alors qu’elle ne devrait pas

Affectation du profil au salarié

Individuellement

Fiche salarié → Paramètres de paie → Personnaliser plan prime utilisateur

En masse

Outils → Modification salarié → Plan prime utilisateur

Le choix du modèle de prime

https://youtu.be/-Kkvm14N9eo

Comprendre ce qu’est un modèle de prime

👉 C'est une structure paramétrée qui détermine :

- Son intégration au brut
- Son assujettissement aux cotisations
- Son impact plafond SS
- Son intégration au brut fiscal
- Son incidence réduction générale
- Son code DSN
- Son comportement en cas d'absence
- Son prorata éventuel

Le référentiel prime : l'outil sous-estimé

> Dans Silae, l'icône Référentiel prime – caractéristiques permet de voir :
>
> Chaque colonne = un critère de comportement.

Critère	Ce que ça signifie concrètement
Brut	Entre dans la base brute
Soumise URSSAF	Cotisations patronales/salariales
CSG/CRDS	Assujettissement spécifique
Fiscal	Impact net imposable
Plafond	Entre dans l'assiette plafonnée
Réduction	Impacte la réduction générale

Personnalisation du modèle (la loupe)

Modifier un modèle natif sans comprendre :

- Peut casser la cohérence DSN
- Peut créer un écart URSSAF

- Peut fausser la réduction générale

On ajuste à la marge, on ne reparamètre pas la logique du modèle.

Bouton “Groupe salarié”

Très stratégique si :

- Profil PCN01
- Prime applicable à toute l’entreprise par défaut

Permet de limiter à :

- Statut cadre / non cadre
- Service
- Type contrat
- Catégorie

C’est une logique de filtre collectif.

Selon quels critères le bouton “Groupe salarié” permet-il de limiter l’application d’une prime ?

Bonnes réponses

- Statut, service, type de contrat ou catégorie

Mauvaises réponses

- Ancienneté, niveau d'études ou compétences
- Localisation géographique, horaires ou primes antérieures

Critères de filtrage pour les primes collectives

> Le bouton “Groupe salarié” est utilisé pour appliquer des primes à des groupes spécifiques au sein d'une entreprise. Il permet de restreindre l'application des primes en fonction de critères collectifs tels que le statut (cadre ou non-cadre), le

> service, le type de contrat ou la catégorie professionnelle, facilitant ainsi une gestion ciblée et stratégique.

Pour quelle raison le bouton “Groupe salarié” est-il stratégique dans Silae ?

Bonnes réponses

- Pour appliquer une logique de filtre collectif

Mauvaises réponses

- Pour appliquer une logique de filtre individuel
- Pour restreindre l’accès à certaines fonctionnalités

Filtrage des primes par caractéristiques collectives

> Le bouton “Groupe salarié” permet d’appliquer des primes à l’ensemble de l’entreprise tout en limitant leur application à des groupes spécifiques selon des critères collectifs comme le statut, le service, le type de contrat ou la catégorie. Cela facilite la gestion des primes en respectant une logique de segmentation collective.

Les caractéristiques de la prime

https://youtu.be/m1aTqmjCBH4

La fréquence de versement

📌 **Ce que fait la fréquence**
Elle détermine les mois où la prime peut se déclencher automatiquement.

⚠️ **À surveiller**
Cocher les 12 mois ≠ versement automatique chaque mois.
Cela signifie simplement que la prime est autorisée à se déclencher sur ces mois.

🎓 **Cas concrets**
- 🔹 Prime annuelle versée en décembre ➜ cocher uniquement décembre
- 🔹 Prime trimestrielle ➜ mars / juin / septembre / décembre
- 🔹 Prime variable mensuelle ➜ 12 mois

Dans quel cas faut-il cocher les 12 mois pour une prime dans Silae ?

Bonnes réponses

- Lorsqu'elle est variable et mensuelle

Mauvaises réponses

- Lorsqu'elle est annuelle et fixe
- Lorsqu'elle est trimestrielle et variable

Autorisation de déclenchement mensuel des primes

> Cocher les 12 mois dans Silae permet d'autoriser une prime à se déclencher chaque mois si les conditions sont remplies. Cela ne signifie pas un versement automatique, mais une possibilité de déclenchement mensuel. Cette configuration est adaptée aux primes variables mensuelles, qui nécessitent une flexibilité sur l'ensemble de l'année.

Périodicité DSN (S21.G00.52)

Cette rubrique permet de rattacher une prime à une période différente de celle du mois de versement.

🎓 Exemple clé à expliquer

Prime annuelle de résultat versée en décembre mais calculée sur janvier ➜ décembre.

Si on laisse “Sans périodicité” :

👉 La prime est rattachée uniquement à décembre.

Conséquences :

- Faussage du calcul IJSS
- Faussage allocation chômage
- Distorsion salaire de référence

Pourquoi est-il important de bien paramétrer la périodicité DSN pour une prime annuelle ?

Bonnes réponses

- Pour éviter de fausser le calcul des IJSS et des allocations chômage

Mauvaises réponses

- Pour optimiser le montant des cotisations sociales
- Pour garantir une meilleure lisibilité des bulletins de paie

Impact sur les droits sociaux des salariés

> Une prime annuelle doit être correctement paramétrée en périodicité DSN pour refléter la période réelle de son calcul. Si elle est rattachée uniquement au mois de versement, cela peut entraîner des erreurs dans le calcul des droits sociaux, comme les indemnités journalières de sécurité sociale ou les allocations chômage, en faussant les données déclarées.

Avec quoi peut-on rattacher une prime à une période différente de celle du mois de versement ?

Bonnes réponses

- Avec la rubrique périodicité DSN (S21.G00.52)

Mauvaises réponses

- Avec la rubrique périodicité mensuelle (S21.G00.51)
- Avec la rubrique rattachement DSN (S21.G00.53)

Gestion des primes sur plusieurs périodes

> La rubrique périodicité DSN (S21.G00.52) permet de lier une prime à une période spécifique, distincte du mois de son versement. Par exemple, une prime annuelle calculée sur l'année entière mais versée en décembre peut être rattachée à la période janvier-décembre. Cela évite des erreurs dans les calculs d'IJSS, d'allocations chômage ou de salaires de référence.

Les trois options

- 🔹 **Sans périodicité**

> Prime rattachée au mois de versement.

> Cas standard.

- 🔹 **Simple**

> Choix d'une période prédéfinie.

- 🔹 **Avancé**

> Personnalisation complète de la période.
>
> Permet de déclarer :
>
> - Prime annuelle
> - Prime semestrielle
> - Rattrapage rétroactif

Code type de prime en DSN

- 026 : Prime exceptionnelle liée à l'activité
- 027 : Prime liée à l'activité
- 029 : Rachat RTT

Le choix du code DSN influence :

- Le calcul IJSS
- Le calcul ARE
- Les contrôles France Travail
- Les DSN événementielles
- C'est une responsabilité forte du gestionnaire.

La saisie du montant

https://youtu.be/kh-4ilUP4Zc

Les trois modes de saisie

- 🔹 **1. Montant saisi chaque mois à partir d'une valeur initiale**

> 👉 Génère une colonne dans la saisie des éléments variables.
>
> L'utilisateur peut :
>
> - saisir
> - modifier
> - ajuster chaque mois
>
> Cas d'usage :
>
> Prime commerciale variable
> Prime exceptionnelle
> Prime sur objectif
> Prime non régulière
>
> 🎯 C'est le mode le plus flexible.

- 🔹 **2. Montant saisi chaque mois à partir de la valeur du mois précédent**

> Même logique que le premier.
>
> Différence :
>
> 👉 Le montant du mois précédent est repris automatiquement.
>
> Cas d'usage :
>
> - Prime d'astreinte mensuelle identique
> - Avantage régulier ajustable
> - Indemnité stable mais modifiable
>
> ⚠️ Attention :
>
> Si on oublie de modifier après changement de situation, la prime continue automatiquement.

- 🔹 **3. Montant fixe non saisi**

> Aucune colonne dans les éléments variables.

> Montant figé dans le profil utilisateur.
>
> Cas d'usage :
>
> - Prime contractuelle fixe
> - Prime d'ancienneté stable
> - Prime collective annuelle figée
>
> ⚠️ **Message clé :**
> Ce mode impose d'inscrire une valeur dans le champ "Valeur".

Le champ "Valeur"

Possibilités :

- Laisser vide → saisie libre
- Inscrire un montant fixe
- Inscrire un mot-clé
- Créer une règle de calcul

La proratisation : le point critique

- 🔹 **P1 à P6 → proratisation liée à la présence**

> - Temps partiel
>
> - Forfait jour
>
> - Nombre de jours ouvrés
>
> - Quotité travaillée

- 🔹 **PAP12 → proratisation liée à l'absence**

> Permet de déduire :
>
> - Absence maladie
> - Absence non rémunérée
> - Congé sans solde

- ⚠️ **Point de vigilance**

> La proratisation fonctionne UNIQUEMENT si :
>
> 👉 Le montant est inscrit dans le profil utilisateur (champ valeur).
>
> Si l'on modifie le montant dans la saisie des éléments variables :
>
> ➡️ Le programme considère cela comme un forçage.
> ➡️ La proratisation ne s'applique plus.
>
> C'est un point clé.

Dans quel cas la proratisation liée à la présence est-elle appliquée dans Silae ?

Bonnes réponses

- Lorsqu'un salarié est à temps partiel ou en forfait jour

Mauvaises réponses

- Lorsqu'un salarié est en congé sans solde
- Lorsqu'un salarié est en absence maladie

Conditions pour appliquer la proratisation présence

> La proratisation liée à la présence s'applique lorsque le salarié est à temps partiel ou en forfait jour. Elle prend en compte des éléments comme le nombre de jours ouvrés ou la quotité travaillée. Cependant, pour que cette proratisation fonctionne, le montant doit être correctement paramétré dans le profil utilisateur, sans modification ultérieure.

Pourquoi la proratisation ne s'applique-t-elle pas si le montant est modifié dans la saisie des éléments variables ?

Bonnes réponses

- Parce que le programme considère cela comme un forçage

Mauvaises réponses

- Parce que le montant dépasse un seuil prédéfini

- Parce que la proratisation est désactivée par défaut

Impact des modifications sur la proratisation

> Lorsque le montant est modifié dans la saisie des éléments variables, le programme interprète cette action comme un forçage manuel. Cela désactive automatiquement le mécanisme de proratisation, car celui-ci repose sur les valeurs initialement définies dans le profil utilisateur, notamment dans le champ valeur.

Les mots clés et leur fonctionnement

https://youtu.be/_7bcwXIO62E

Qu’est-ce qu’un mot-clé ?

Un mot-clé indique au programme :

👉 “Va chercher cette valeur dans le dossier de paie.”

Il peut récupérer :

- Salaire de base
- Taux horaire
- Nombre de jours
- Montant conventionnel
- Valeur personnalisée par salarié

Ce n’est pas une valeur figée, c’est une valeur dynamique.

Qu'est-ce qu'un mot-clé permet de récupérer dans Silae ?

Bonnes réponses

- Une valeur dynamique liée au dossier de paie

Mauvaises réponses

- Une valeur figée liée au dossier de paie

- Une donnée statique définie par l'utilisateur

Récupération de données dynamiques dans Silae

> Un mot-clé sert à extraire des informations directement depuis le dossier de paie. Ces informations, comme le salaire de base ou le taux horaire, sont dynamiques et peuvent varier en fonction des paramètres définis pour chaque salarié ou situation. Cela permet d'adapter les calculs et les données en temps réel selon les besoins spécifiques.

Dans quel cas un mot-clé est-il considéré comme dynamique ?

Bonnes réponses

- Lorsqu’il s’adapte aux valeurs personnalisées par salarié

Mauvaises réponses

- Lorsqu’il est lié à une valeur figée
- Lorsqu’il dépend uniquement du taux horaire

Adaptation aux données spécifiques des salariés

> Un mot-clé est considéré comme dynamique lorsqu'il permet de récupérer des informations qui varient selon les données propres à chaque salarié. Ces données, comme une valeur personnalisée, ne sont pas fixes et évoluent en fonction des paramètres individuels définis dans le dossier de paie, rendant le mot-clé adaptable et flexible.

Les mots-clés standards

- 🔹 **Salaire de base**

> Permet de récupérer le salaire brut contractuel.
>
> Variante possible :
>
> - Avec ou sans absences
> - SMIC conventionnel
> - Minimum conventionnel
>
> **Exemple :**

> Prime = SalaireBase / 12
> 👉 13e mois mensualisé.

- 🔹 **Taux horaire**

> Utile pour :
>
> - Prime de panier
> - Prime par heure travaillée
> - Indemnité horaire

- 🔹 **Nombre de jours**

> Permet de calculer :
>
> - Prime forfait jour
> - Prime par jour travaillé
> - Prime de présence

SAL.DOUBLE – Le mot-clé stratégique

Il permet d'attribuer une valeur différente à chaque salarié.

🔹 **Comment ça fonctionne ?**

Créer un questionnaire dans la fiche société
Définir un indice (ex : 1)
Saisir la valeur dans chaque fiche salarié
Appeler la valeur dans le profil avec : SAL.DOUBLE[1]

🎓 **Cas concret**

Prime commission :

Chaque commercial a un pourcentage différent.

Dans questionnaire :
"% commission"

Dans profil :
SalaireBase × SAL.DOUBLE[1]

Résultat :
Chaque salarié calcule sa prime automatiquement selon son taux.

Avec quoi peut-on attribuer une valeur différente à chaque salarié dans Silae ?

Bonnes réponses

- Avec le mot-clé SAL.DOUBLE

Mauvaises réponses

- Avec le mot-clé SAL.SIMPLE
- Avec le mot-clé SAL.VALEUR

Utilisation d'un indice pour personnaliser les valeurs

> Le mot-clé SAL.DOUBLE permet de personnaliser des valeurs pour chaque salarié en utilisant un indice défini dans un questionnaire de la fiche société. Une fois l'indice créé, la valeur correspondante est saisie dans la fiche de chaque salarié. Cette valeur est ensuite utilisée dans les profils pour des calculs spécifiques, comme les primes ou commissions.

De quelle manière peut-on automatiser le calcul d’une prime de commission dans Silae ?

Bonnes réponses

- En utilisant SAL.DOUBLE pour appliquer un pourcentage personnalisé

Mauvaises réponses

- En utilisant SAL.FIXE pour appliquer un pourcentage personnalisé
- En configurant un taux global dans le profil utilisateur

Utilisation d'un indice pour personnaliser les primes

> Pour automatiser le calcul d'une prime de commission dans Silae, il est possible d'utiliser le mot-clé SAL.DOUBLE. Cela nécessite de créer un questionnaire dans la fiche société pour définir un indice, par exemple 1, et de saisir une valeur spécifique pour chaque salarié. Ensuite, dans le profil utilisateur, on peut intégrer cette valeur en utilisant SAL.DOUBLE[1].

Cas pratiques

Comment pérenniser un libellé de prime ?

https://www.youtube.com/watch?v=Ne5qRJTQTUY

Comment appliquer un pourcentage fixe ou variable à une prime ?

https://youtu.be/LIbSe2RncNs

Appliquer une prime en fonction du salaire de base et d'une fonction STOCKVAR

https://youtu.be/EajJNyzYQbk

Comment paramétrer une indemnité en fonction d'un montant particulier ?

https://youtu.be/POgEYwyUw4k